



ÉLECTIONS AU SIÈGE J-5

Risques Psychosociaux et conditions de travail : chaque salarié est concerné

L'inquiétante montée des RPS

Depuis quelques années les salariés du privé et du public sont confrontés à de nouvelles formes de management génératrices de problèmes graves ayant des conséquences sur la santé physique et mentale de chacun. Réorganisation permanente, précarité, surcharge de travail, compétition entre salariés... personne n'ignore de quoi il s'agit, notamment à France télévisions.

Ces phénomènes, en augmentation constante, ont un nom : les risques psycho-sociaux (RPS). Ils provoquent de l'absentéisme, une usure prématurée, un climat délétère. Le harcèlement, la brutalité, les relations malsaines, infantiles ou sectaires se développent. Les salariés craquent (burn-out ou syndrome d'épuisement professionnel) quelle que soit leur situation ou leur position hiérarchique.

En 1997, Marie Pezé, psychanalyste, ouvre à Nanterre la première consultation de souffrance au travail et publie en 2005 un livre intitulé « *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés* ». Aujourd'hui, plus d'une centaine d'institutions médicales sont spécialisées dans ce domaine.

Que faire ?

D'abord briser l'isolement

Confronté aux risques psychosociaux, il importe de ne pas rester seul. Des collègues peuvent aider. Des institutions comme la médecine du travail sont utiles. Mais le meilleur collectif, c'est le syndicat et particulièrement la CGT dont l'analyse sur le monde du travail est en adéquation avec la lutte contre la montée de ces risques.

Au quotidien, le travail des élus CGT dans les diverses instances représentatives du personnel (CHSCT, DP, CE) est connu et reconnu. Pour eux, le respect au travail n'est pas antinomique de la défense de l'activité et de l'emploi. Parfois certains salariés confrontés à du chantage pensent se protéger en se résignant. Mais, à la CGT, nous sommes convaincus que défendre son métier (sans refuser les évolutions technologiques mais en y étant associé) et travailler dans de bonnes conditions, est profitable à tous.

Les responsabilités de l'employeur

Face aux RPS, la direction a le plus souvent un discours ambivalent. En gros, elle considère que les salariés sont des « *êtres fragiles* », qu'ils ont des « *problèmes personnels* », qu'ils « *ne savent pas s'organiser* » et qu'ils ne sont « *pas assez réceptifs aux nécessaires adaptations* » décidées en haut... La direction se dédouane ainsi espérant échapper à son obligation de résultats en matière de santé du personnel et se satisfait au mieux d'un plan de communication.

La lutte contre les RPS : un engagement capital

La CGT constate que les risques psychosociaux ne viennent pas par hasard et s'inscrivent dans un contexte économique et organisationnel bien défini. Ils sont souvent la résultante d'économies faites sur le dos des salariés, leurs emplois et leurs conditions de travail.

Pour la CGT, syndicat qui agit et qui construit, la santé des salariés c'est celle de l'entreprise, ce qui compte c'est l'humain avant tout.

Paris, le 10 juin 2015



Alors le 15 juin, votez CGT,
votez pour des élus combattifs et rigoureux
qui sauront défendre vos droits. **Ne rayez aucun nom**